LES ACADIENS APRES LEUR DISPERSION (1)

(1755-1775.)

II.

Le 18 novembre 1755, un vent d'orage poussa dans les eaux de la Delaware, trois navires chargés de quatre cent cinquante-quatre Acadiens, parmi lesquels la maladie, causée par les chagrins, les fatigues de la mer et les mauvais traitements, avait commencé à faire des ravages. Plus d'un de ces passagers portaient déjà sur ses traits, l'empreinte de la mort.

La première impression créée dans la Pennsylvanie par la présence des Acadiens fut un sentiment d'appréhension, chez une classe de la population imbue de préjugés religieux. Elle crut au danger d'une conspiration parmi les catholiques irlandais et allemands, enhardis, croyaitelle, par ce surcroit de leurs coreligionnaires. Au millieu de l'irritation excitée contre les Acadiens par ces vagues rumeurs, quelques citoyens de Philadelphie, n'eurent pas honte de proposer de les mettre en vente comme esclaves; les Acadiens se révoltèrent avec toute la fierté et l'indignation de leur sang français, protestèrent même par des requêtes contre ce criminel projet qui n'eut pas de suite. Heureusement que d'autres citoyens rachetérent l'honneur de la Pennsylvanie par leur humanité et leurs soins charitables.

La reconnaissance du peuple proscrit a placé le nom du philanthrope Benezet à côté de celui du père Harding, ce missionnaire compatissant dont la charité fut sans bornes et qui put, grâce à sa qualité de prêtre, offirir aux proscrits en même temps que ses aumônes, les consolations de son ministère. Il leur administra les sacrements, leur dit la sainte messe et les assista à leurs derniers instants. Ces cœurs brisés trouvaient aux pieds de ce saint prêtre, la force de pardonner à ceux qui les faisaient mourir loin des leurs, sur une terre étrangère; mais ils étaient devenus semblables à des plantes arrachées du sol; ils ne pouvaient plus se reprendre à la vie. Plus de la moitié moururent

⁽¹⁾ Du Paris-Canada.